



SOUCHES DE *Listeria* D'ORIGINE NON HUMAINE

(A compléter et à envoyer avec les souches à)

CNR et COMS des *Listeria*, Institut Pasteur, 25 rue du Docteur Roux, 75724 PARIS CEDEX 15,
 ☎: 01 40 61 31 12, 📠: 01 40 61 35 67, Email : listeria@pasteur.fr, web : <http://www.pasteur.fr/cnr/listeria>

(Réservé au CNR – Revue de contrat)
 Date de réception :

CONFORME
 NON CONFORME
 NC N° :

ADRESSE DU LABORATOIRE EXPEDITEUR

Bon de commande obligatoire si prestations payantes et/ou si adresse différente de facturation

Demande du client : **Identification et sérotypage moléculaire** (Méthodes RL 00040 + RL 00135)
 Prestations payantes **Typage génomique cgMLST** (Moura *et al.*, 2016)(Méthodes RL 00040 + RL 00135 + RL 00198)
 Envoi pour caractérisation dans le cadre d'une alerte produit ou d'une investigation autour d'un cas humain (Méthodes RL 00040 + RL 00135 + RL 00198)

Signature et Nom obligatoires du client, remarques :

Par cette signature, le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de prestations analytiques du CNR consultables sur son site web à l'adresse <http://www.pasteur.fr/cnr/listeria> ou auprès du secrétariat du CNR.

Référence du prélèvement du laboratoire expéditeur *	Référence de la souche si différente de celle du prélèvement*	Nature détaillée du prélèvement * <i>(si aliment, préciser le type de produit et son nom; si animal, préciser l'espèce et les symptômes)</i>	N° du département du prélèvement *	Date du prélèvement *	Lieu de prélèvement + numéro d'agrément / d'élevage le cas échéant*	numéro d'agrément du lieu de fabrication si différent du lieu de prélèvement *	Produit manipulé ou non sur le lieu de prélèvement (Oui/Non)*	Alerte Produit * DGAI N° (Année/XXX) DDPP N° (Année/dpt/numéro)	Alerte Produit DGCCRF N° *	Investigation cas humain DO N° *	Autocontrôle (dans le cas des prestations payantes)	Numéro CLIP (Réservé au CNR)

Veuillez s'il vous plaît remplir le plus précisément possible le tableau ci-dessus et indiquer une souche par ligne. En cas d'alerte produit ou d'investigation autour d'un cas humain, veuillez absolument renseigner les colonnes avec une *. En cas de problème de santé publique, le CNR des *Listeria* se réserve le droit de communiquer ces résultats aux autorités compétentes (Code rural et de la pêche maritime : Articles L.201-7, D201-10 et R.201-11, Loi n°2018-938 EGAlim Art. 50, Instr. techn. DGAL/SDSSA/2019-555).